

GUIDE ET PRINCIPES DU FOURNISSEUR RESPONSABLE



DÉCLARATION ÉTHIQUE ET COMPLIANCE

Conscient de l'impact et de l'importance de ses activités, ROXEL applique une démarche éthique dans la conduite de ses activités et l'étend à l'ensemble de ses parties prenantes.

A cette fin ROXEL vise une gestion saine et durable et s'appuie pour ce faire sur les dix principes du Pacte mondial dans les domaines des droits de la personne, des normes du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

ROXEL dispose d'une Charte Ethique centrale dans sa démarche commerciale responsable. Nous encourageons nos fournisseurs à mettre en œuvre et à respecter leur propre code de conduite. En outre, en fonction de la taille et de la nature de leurs activités, nous attendons de nos Fournisseurs qu'ils aient des systèmes de gestion en place pour assurer la conformité aux lois et aux réglementations applicables.

ROXEL s'attend à ce que ses Fournisseurs se conforment à ces normes, étant entendu que si une réglementation nationale couvre le même sujet, c'est la norme la plus stricte qui s'applique. De même,

RESPONSABILITÉ SOCIALE



Main d'œuvre

Nous attendons de nos Fournisseurs qu'ils favorisent un milieu de travail où les personnes sont traitées avec dignité et respect. A cette fin, nous attendons de nos Fournisseurs qu'ils se conforment aux lois et règlements applicables en matière de non-discrimination.

Travail des enfants

Nous attendons de nos Fournisseurs qu'ils veillent à ce que le travail des enfants ne soit pas utilisé dans l'exécution des tâches et que le recours au travail des enfants de moins de 15 ans soit strictement interdit.

Liberté d'association

Il est attendu du Fournisseur qu'il reconnaisse le principe de la liberté d'association et le droit à la négociation collective.



RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

ROXEL s'attend à ce que la protection de l'environnement constitue une priorité pour ses Fournisseurs dans tous les aspects significatifs de leurs activités. Le Fournisseur doit ainsi se conformer à toutes les lois, règlements et normes environnementales applicables. Le Fournisseur devra faire preuve de diligence afin de réduire les incidences de ses activités sur l'environnement et adopter une approche de développement durable.

Santé et sécurité

ROXEL s'attend à ce que la santé et la sécurité au travail des employés constituent une priorité pour le Fournisseur dans tous les aspects significatifs de ses activités. Le Fournisseur doit ainsi se conformer à toutes les lois, règlements et normes applicables en matière de santé et de sécurité.

Travail forcé ou obligatoire

L'utilisation du travail forcé par un Fournisseur, qu'il soit obtenu sous la menace de sanctions, d'une rétention des papiers d'identité, d'un quelconque dépôt de garantie de la part des travailleurs, ou de toute autre contrainte est strictement interdit.

Discrimination

Il est attendu du Fournisseur qu'il offre l'égalité d'accès à l'emploi et l'égalité salariale sans discrimination.

Respect et dignité

Il est attendu du Fournisseur qu'il traite ses employés de façon équitable, éthique, respectueuse et avec dignité. Le Fournisseur doit notamment protéger ses employés contre le harcèlement, l'intimidation, incluant toutes formes d'abus.

CONFORMITÉ RÉGLEMENTAIRE

Anticorruption

Nous attendons de nos Fournisseurs qu'ils se conforment à l'ensemble des lois et règlements applicables concernant la corruption et le trafic d'influence sous toutes leurs formes, ainsi que les pratiques commerciales illicites. Le Fournisseur ne doit jamais effectuer ou autoriser un paiement illégal à qui ce soit et ce en toutes circonstances. ROXEL applique le principe de zéro tolérance vis-à-vis des pratiques de corruption et attend de son Fournisseur qu'il en fasse autant.

Contrôle des exportations et des importations

Le Fournisseur s'engage à se conformer à l'ensemble des réglementations qui lui sont applicables en matière de contrôle des exportations et des importations incluant notamment l'ensemble des régimes de sanctions économiques applicables.

Concurrence

Le Fournisseur s'engage à conduire ses activités notamment pour le compte de ROXEL en conformité avec les réglementations applicables en matière de droit de la concurrence et s'engage à ce titre à éviter toute activité anticoncurrentielle.

Conflit d'intérêts

Nous attendons de nos Fournisseurs qu'ils évitent tout conflit d'intérêts réels ou potentiels dans la conduite des affaires, particulièrement avec Roxel. En cas de conflit d'intérêts réels ou potentiels, le Fournisseur s'engage à en informer Roxel.

Contrefaçon

Nous attendons de nos Fournisseurs qu'ils développent, produisent et maintiennent les produits et services qu'ils proposent à Roxel libres de toute contrefaçon. Au-delà, le Fournisseur doit disposer des procédures adéquates pour détecter, informer et mettre en quarantaine tout composant ou matériel contrefait. Le fournisseur s'engage à ne pas recourir à la contrefaçon.

Confidentialité

Nous requérons de nos Fournisseurs qu'ils protègent l'ensemble des informations sensibles et notamment les informations confidentielles, relatives à des individus ou toute information propriété de Roxel. Ces informations sensibles ne peuvent être utilisées que pour la conduite du projet pour lequel le Fournisseur est consulté. Le Fournisseur doit maintenir un système informatique permettant d'éviter des cybers attaques. En cas de violation de son système informatique, le Fournisseur doit en informer Roxel dans les plus brefs délais.

Minéraux de conflit

Nous attendons de nos Fournisseurs qu'ils identifient, signalent et prennent toutes mesures correctives, si leurs produits contiennent des minéraux de conflit (étain, tantale, tungstène, etc.) utilisés pour financer les conflits en République Démocratique du Congo, pays voisins, ou d'autres pays touchés par un conflit ou à haut risque. Le Fournisseur s'engage à respecter toutes réglementations locales, nationales ou internationales existantes.

DROIT D'ALERTE

Conformément aux standards de lutte contre la corruption et le trafic d'influence disponible sur le site internet de Roxel, vous bénéficiez d'un droit d'alerte :

- > Pour Roxel et Roxel France
compliance.fr@roxelgroup.com
- > Pour Roxel (UK Rocket Motors) Limited
uk_compliance@roxelgroup.uk.com